

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 21 mars 2026 :
ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Présents :

Serge GOMES, Brigitte RIBOREAU, Hervé MELIS, Lydia AUFFRET, Arnaud VIDAL, Véronique JUSOT, James COUTIER, Valérie LOMBARD, Jérôme QUINSON, Géraldine TARDY, Thierry BOURGEAT, Gwendoline PERRAS-BASCOU, Lionel HAPCHETTE, Charlotte SUPERNAK, Lionel MOUGEOT.

Ouverture de la séance à 11h00.

Ordre du jour approuvé à l'unanimité :

- Installation du nouveau conseil municipal
- Election du MAIRE
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Questions diverses

Véronique JUSOT doyenne d'âge prend la présidence de la séance. Elle procède à l'appel des Conseillers Municipaux et les déclare installés dans leur fonction.

Arnaud VIDAL se présente pour être secrétaire de séance.

James COUTIER et Gwendoline PERRAS-BASCOU sont désignés assesseurs pour les opérations de vote.

Election du Maire : Véronique JUSOT donne lecture des articles L 2122-1, L 2122-5 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Elle présente la candidature de Serge GOMES.

Délibération N°20262103-001 : Election du Maire

Madame JUSOT Véronique, doyenne de l'Assemblée fait lecture des articles 2122-1 L 2122-5 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ; sollicite deux volontaires en tant qu'assesseurs : M. COUTIER James et Mme PERRAS-BASCOU Gwendoline acceptant de constituer le bureau, demande s'il y a des candidats et enregistre la candidature de Monsieur Serge GOMES et invite les Conseillers Municipaux à prendre part au vote. Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Serge GOMES est élu Maire de Douvres par 12 voix + 3 bulletins blancs sur 15 votants. Véronique JUSOT lui remet son écharpe de Maire. Le Maire prend alors la présidence de la séance et fixe les priorités de son mandat, celles à court terme et celles à plus long terme.

Serge GOMES

Mesdames, Messieurs, chers Douvroises et Douvrois,

C'est avec beaucoup d'émotion, de fierté et un profond sens des responsabilités que je prends aujourd'hui mes fonctions de maire de notre commune de Douvres.

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement les habitants qui nous ont accordé leur confiance. Cette confiance nous honore, mais elle nous oblige surtout. Elle nous engage à être à la hauteur, chaque jour, dans chacune de nos décisions.

Je veux également avoir un mot pour celles et ceux qui ne nous ont pas accordé leur confiance. Je veux vous dire simplement que vos attentes, vos préoccupations et vos idées auront toute leur place. Je serai un maire à l'écoute, attentif à chacun, et déterminé à rassembler au-delà des choix exprimés.

Dans cet esprit, je souhaite m'adresser aux élus de la liste de Lionel Hapchette : Vous avez été élus pour représenter des Douvrois, et à ce titre, vous avez une responsabilité pleine et entière. Cette responsabilité appelle un engagement total, concret et constructif. Il ne s'agit pas d'être dans l'opposition systématique, mais dans la contribution utile. Les habitants attendent de nous du travail, de l'engagement et des résultats.

Je souhaite que chacun prenne pleinement sa place. Je passerai donc immédiatement des intentions aux actes en vous proposant de participer activement aux travaux de nos commissions municipales et aux représentations dans les différents organismes où la commune doit siéger.

Gage de notre volonté de faire en sorte que tous les élus municipaux travaillent dans le même sens, j'ai souhaité, en accord avec mon équipe, permettre à Lionel Mougeot d'être le représentant de la commune au sein du Syndicat mixte nautique d'Ambérieu. C'est un choix fort, un choix de confiance et de responsabilité.

Notre commune est une et indivisible, et c'est ensemble que nous la ferons avancer.

Avec mon équipe, nous avons fait le choix d'être immédiatement dans l'action. Et dans cette dynamique, je tiens à le dire clairement : les agents communaux font pleinement partie de cette équipe. Ils seront à nos côtés au quotidien, et nous leur accordons toute notre confiance. Leur engagement, leur professionnalisme et leur connaissance du terrain seront essentiels pour répondre efficacement aux attentes des habitants.

Dès lundi, nous serons au travail avec une feuille de route ambitieuse, concrète et structurée, que nous déploierons d'ici la fin de l'année.

Parmi nos premières priorités, nous engagerons une réflexion sur la simplification ou la révision du Plan Local d'Urbanisme, conformément à nos engagements de campagne. Pour éclairer cette décision, nous prendrons attache auprès de professionnels, de juristes et de spécialistes de l'urbanisme, et nous associerons également les propriétaires concernés par les OAP. Mais aussi, plus largement, l'ensemble des habitants sera associé à cette démarche de simplification, car il s'agit d'un sujet qui concerne toute la commune.

Nous procéderons également à la rénovation de l'aire de loisirs avec la mise en place d'un nouveau jeu, ainsi que d'un WC public d'ici l'automne, afin d'améliorer concrètement les espaces dédiés à nos jeunes et à nos familles.

Nous mettrons en place, d'ici le mois de septembre, un comité des sages, afin de bénéficier de l'expérience de nos aînés, et dès la rentrée, un conseil municipal des jeunes, pour associer pleinement la jeunesse à la vie de notre commune.

Nous irons également à la rencontre de l'ensemble des acteurs du territoire - responsables de la gendarmerie, de l'Éducation nationale, ainsi que des responsables des routes départementales du secteur - et plus largement de toutes celles et ceux qui contribuent, au quotidien, au fonctionnement et au développement de notre village.

Dans un second temps, nous lancerons un groupe de réflexion ouvert aux habitants et aux associations concernant l'aménagement du Clos Lammane.

Nous engagerons également une étude complémentaire pour la rénovation de la place de la Babillière. Il ne s'agira pas d'une requalification d'ampleur, mais bien d'une rénovation à minima, là encore conforme à nos engagements de campagne, avec un coût maîtrisé qui sera divisé par deux, tout en veillant à préserver le stationnement sur la place.

Au-delà de ces projets, je veux aussi vous parler de notre méthode : un problème, une réponse, une solution à trouver.

Et cette méthode, nous l'appliquons dès maintenant dans le quotidien. La poubelle demandée par les pompiers depuis plusieurs années sera livrée d'ici huit jours. Une réunion sur l'espace de loisirs est déjà programmée pour avancer concrètement sur l'installation du WC. Un état des lieux de nos routes départementales a d'ores et déjà été demandé au Département, et fera l'objet d'une réunion de travail dans les quinze jours.

Vous le voyez : élus depuis six jours, pas encore officiellement installés, nous sommes déjà pleinement dans l'action.

Nous n'oublions pas non plus les nombreuses problématiques concrètes, parfois simples mais essentielles, qui nous ont été remontées pendant la campagne. Ces sujets du quotidien - qu'ils concernent le cadre de vie, la sécurité, la circulation, ou encore les petits aménagements - comptent autant que les grands projets. Nous y répondrons avec pragmatisme, méthode et réactivité dans les semaines à venir, parce que ce sont souvent ces détails qui font la qualité de vie au quotidien.

Notre feuille de route est riche, dense, exigeante - parce que nous avons fait le choix de ne pas attendre. Nous voulons agir, concrètement, efficacement, et rapidement.

Avant de conclure, je souhaite avoir une pensée toute particulière pour celles et ceux sans qui cet engagement n'aurait pas été possible.

Je veux remercier mon épouse pour son soutien indéfectible, ainsi que mes enfants - Maxence, Fanny, Alexia et les membres à haute valeur ajoutée : notre petite Madison - Clément et Stéphane, pour leur patience et leur présence à chaque instant.

J'ai aussi une pensée très émue pour mon papa, qui, de là-haut, doit être fier de son fils aujourd'hui. Et je n'oublie pas mon frère, parti trop tôt, qui m'accompagne, à sa manière, dans ce moment si important. Permettez-moi enfin un clin d'œil affectueux à ma maman, ainsi qu'à ma sœur, présentes aujourd'hui parmi nous.

Je veux aussi m'adresser à mon équipe : merci pour votre engagement, votre énergie et votre confiance tout au long de cette campagne. Mais surtout, je veux vous le dire clairement aujourd'hui : le plus important commence maintenant.

Le travail qui nous attend est exigeant, mais il est à la hauteur de la confiance qui nous a été accordée. Nous allons vivre ensemble une expérience humaine forte, utile, et je l'espère, profondément enrichissante au service de notre commune.

Enfin, je veux dire à chacune et chacun d'entre vous que vous pourrez compter sur un maire engagé, accessible, et déterminé. Nous avancerons avec sérieux, avec écoute, et avec une volonté constante de faire progresser notre commune.

C'est dans cet esprit que nous poursuivrons le chemin engagé avec notre liste « Douvres Autrement avec vous », fidèle à ce qui nous a réuni : proximité, écoute, engagement et action.

En ce début de printemps, symbole de renouveau, je veux y voir le point de départ d'une nouvelle dynamique pour notre commune.

Je conclurai avec ces mots :

« Les grandes réussites sont toujours collectives. » Et c'est ensemble que nous réussirons pour Douvres. AUTREMENT ! Je vous remercie.

Le Maire propose ensuite de délibérer afin de déterminer le nombre d'adjoints au Maire et élire les adjoints au maire.

Délibération N°20262103-002 : Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner au moins un adjoint au Maire. Le Conseil Municipal en détermine le nombre sans que celui-ci ne puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 4 pour la Commune de Douvres. Le Maire propose la création de 3 postes d'adjoints au Maire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer **3 postes d'adjoints au Maire**.

Délibération N°20262103-003 : Election des Adjoints

Monsieur Serge GOMES., élu Maire de Douvres par délibération N°20262103-001, procède à l'élection des adjoints, après avoir fixé le nombre d'adjoints par délibération du N°20262103-002.

Il rappelle que l'élection des adjoints s'effectue à bulletin secret, par scrutin de liste à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^{ème} tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. Il constate que 1 liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée. Il invite le Conseil municipal à procéder à l'élection des adjoints. Il sollicite deux volontaires en tant qu'assesseurs : M COUTIER James et Mme PERRAS-BASCOU Gwendoline, acceptant de constituer le bureau.

Il enregistre la liste suivante :

-1 er adjoint : Thierry BOURGEAT

-2 ème adjoint : Lydia AUFFRET

-3 ème adjoint : Jérôme QUINSON

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne. Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence de Véronique JUSOT, doyenne de l'Assemblée.

Il proclame les résultats :

Premier tour de scrutin

- Nombre de bulletins/votants : 15 /Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs : 3

- Suffrages exprimés : 12 /Majorité absolue : 7

La liste de :

- **1^{er} adjoint : Thierry BOURGEAT**
 - **2^{ème} adjoint : Lydia AYFFRET**
 - **3^{ème} adjoint : Jérôme QUINSON**
- a obtenu 12 VOIX.**

Les adjoints figurant sur la liste conduite par Serge GOMES, ayant obtenu la majorité absolue des voix, sont proclamés Adjoints au Maire et sont immédiatement installés dans leurs fonctions.

Le Maire procède à la lecture du tableau du Conseil Municipal, de la charte de l'élu et des articles L 2123-1 à L 2123-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et remet une copie de ces documents aux conseillers municipaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 Voix, avec 2 bulletins blanc et 1 bulletin nul, décide de nommer les 3 adjoints au Maire, comme ci-dessous :

- **1^{er} adjoint : Thierry BOURGEAT**
 - **2^{ème} adjoint : Lydia AYFFRET**
 - **3^{ème} adjoint : Jérôme QUINSON**
- a obtenu 12 VOIX.**

Lecture et remise de la charte de l'élu aux conseillers municipaux.

Informations générales :

Le choix des conseillers municipaux délégués et des missions des autres conseillers municipaux ainsi que les responsabilités pour l'ensemble des commissions seront votés lors du prochain conseil municipal.

Tour de table des conseillers :

Charlotte SUPERNAK : intervention

« Nous nous réunissons aujourd'hui pour installer le nouveau conseil municipal. Ce moment est un temps fort de la vie démocratique locale. Il mérite gravité, respect et sens des responsabilités.

En tant qu'élue de l'opposition, je tiens d'abord à saluer le choix exprimé par les électeurs. Le suffrage universel est la seule boussole qui vaille ici et il doit être respecté sans réserve.

Toutefois, je déplore les tensions, informations inexactes voire les bruits qui ont pu émailler la campagne et fragiliser la confiance entre citoyens.

C'est précisément pour cette raison que le moment que nous vivons aujourd'hui doit marquer un nouveau départ.

Etre élu, ce n'est pas seulement porter un projet ou défendre une vision. C'est aussi incarner des valeurs : la dignité, le respect de chacun, la transparence et le sens de l'intérêt général. Ces exigences ne s'arrêtent pas au soir des élections. Elles commencent véritablement aujourd'hui.

Monsieur le Maire, la fonction qui sera désormais la vôtre exige hauteur de vue et sens du rassemblement. Vous serez le maire de tous les habitants, y compris des 49, 20% de votants qui n'ont pas fait le même choix que vous. C'est à cette condition que notre commune pourra avancer sereinement.

Pour notre part, élus de l'opposition, nous prendrons notre place avec sérieux et engagement. Nous serons vigilants, exigeants mais aussi constructifs. Nous soutiendrons les décisions qui iront dans le sens de l'intérêt général et nous exprimerons nos désaccords avec clarté, mais toujours dans le respect des personnes et des institutions.

Je formule le vœu que ce mandat soit placé sous le signe de l'exemplarité, du dialogue et du respect. C'est ainsi que nous serons tous dignes de la confiance qui nous a été accordée, votre liste comme la nôtre.

Serge GOMES : Je remercie Charlotte SUPERNAK pour son message et la rassurons de notre engagement à faire preuve d'ouverture et de bon sens ; je crois que mes propos de tout à l'heure étaient clairs et sans détours. A ce titre, et compte tenu de l'expertise de Lionel MOUGEOT, nous lui avons proposé d'ores et déjà la représentation au syndicat du centre nautique d'Ambérieu en Bugey. C'est un signe fort de notre équipe pour un travail dans l'intérêt de tous les Douvrais.

Lionel HAPCHETTE : nous attendons la définition du rôle des commissions avant de se prononcer sur une participation.

Serge GOMES : nous prenons note de cette demande. Pour rappel, le C.C.A.S par exemple est connu de toutes et de tous et son rôle est relativement assez clair. Il a été proposé une participation à votre équipe, celle-ci a été refusée sauf erreur. Nous vous proposerons une réunion de travail cette semaine.

Jérôme QUINSON : Nous ferons en sorte de travailler de manière collective au service des Douvrais.

Arnaud VIDAL remercie monsieur le Maire pour la constitution de la liste, l'avoir animée et l'avoir conduite avec respect et écoute tout au long de la campagne.

Gwendoline PERRAS-BASCOU remercie l'équipe sortante pour le travail réalisé.

Valérie LOMBARD : je suis très heureuse d'être dans cette équipe et j'ai hâte de me mettre au travail.

Lydia AUFFRET : je souhaite mettre en place rapidement le comité des sages et pour cela nous souhaitons pouvoir compter sur des personnes de 65 ans et plus pour leurs expertises et leur connaissance de notre village.

Fin de la séance : 11h45.